



CLP_ENDUREC. ACQUAPOX_PINTURA EPOXI
Code: 12129



Version: 4 Révision: 30/09/2019

Revisión précédente: 28/12/2017

Date d'impression: 30/09/2019

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ OU L'ENTREPRISE

1.1	IDENTIFICATEUR DE PRODUIT: CLP_ENDUREC. ACQUAPOX_PINTURA EPOXI Code: 12129
1.2	UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES: Utilisations prévues (principales fonctions techniques): ☐ Industriel ☒ Professionnel ☒ Consommation Durcisseur. Secteurs d'utilisation: Utilisations professionnelles (SU22). Utilisations par des consommateurs (SU21). Utilisations déconseillées: Ce produit n'est pas recommandé pour toute utilisation ou pour les secteurs d'utilisation industrielle, professionnelle ou de consommation autres que ceux cités précédemment comme "Utilisations prévues ou identifiées". Restrictions à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation, selon l'annexe XVII du Règlement (CE) nr 1907/2006: Sans restriction.
1.3	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ: PINTURAS ISAVAL, S.L. c/Veluters, Parcela 2-14 - P.I.Casanova - E-46394 - Ribanajad Turia (Valencia) Téléphone: +34 96 1640001 - Fax: +34 96 1640002 Adresse électronique de la personne responsable de la fiche de données de sécurité: e-mail: atencioncliente@isaval.es
1.4	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE: +34 96 1640001 (8:00-18:00 h.) (heures ouvrables)

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1

CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE:

La classification des mélanges est faite selon les principes suivants: a) lorsque des données (tests) sont disponibles pour la classification des mélanges, elles sont généralement classifiées sur la base de ces données, b) en l'absence de données (tests) pour les mélanges, des méthodes d'interpolation ou d'extrapolation sont généralement utilisées pour évaluer le risque, en utilisant les données de classification disponibles pour des mélanges similaires, et c) en l'absence de tests et d'informations permettant l'application de techniques d'interpolation ou d'extrapolation, des méthodes sont utilisées pour classer l'évaluation des risques sur la base des données des composants individuels dans le mélange.

Classification selon le Règlement (UE) n° 1272/2008~2018/1480 (CLP):

ATTENTION: Skin Irrit. 2:H315 | Eye Irrit. 2:H319 | Skin Sens. 1:H317 | Muta. 2:H341o | Aquatic Chronic 2:H411

Classe de danger	Classification du mélange	Cat.	Routes d'exposition	Organes cibles	Effets
<u>Physico-chimique:</u> Non classé	Skin Irrit. 2:H315 Eye Irrit. 2:H319 Skin Sens. 1:H317	c) c) c)	Cat.2 Cat.2 Cat.1	Peau Yeux Peau	Irritation Irritation Allergie
<u>Santé humaine:</u> 	Muta. 2:H341o Aquatic Chronic 2:H411	c) c)	Cat.2 Cat.2 -	- -	Anomalies génétiques -
<u>Environnement:</u> 					

Le texte intégral des mentions de danger est indiqué dans la section 16.

Note: Lorsque dans la section 3 on utilise une fourchette de pourcentages, les dangers pour la santé et l'environnement décrivent les effets de la concentration plus élevée de chaque composant, mais inférieure à la valeur maximale indiquée.

2.2	ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE: Le produit est étiqueté avec la mention d'avertissement ATTENTION en accord avec le Règlement (UE) n° 1272/2008~2018/1480 (CLP) Mentions de danger: H341o H319 H315 H317 H411 Susceptible d'induire des anomalies génétiques par ingestion. Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Conseils de prudence: P101 P102 P201-P202-P405 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Garder sous clé. P337+P313 P280B P303+P361+P353-P352 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. Laver abondamment à l'eau et au savon. P333+P313 P305+P351+P338 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P273-P391-P501a Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale. Indications additionnelles: EUH205 Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique. Substances qui contribuent à la classification: Résine époxydique (poids moléculaire moyen <700) Néodécanoate de 2,3-époxypropyle
-----	---



CLP_ENDUREC. ACQUAPOX_PINTURA EPOXI
Code: 12129



- 2.3 AUTRES DANGERS:
Dangers qui n'entraînent pas la classification, mais qui peuvent contribuer aux dangers généraux du mélange:
Autres dangers physico-chimiques: On ne connaît pas des autres effets néfastes pertinentes.
Autres effets néfastes physicochimiques pour la santé humaine: * On ne connaît pas des autres effets néfastes pertinentes.
Autres effets néfastes pour l'environnement: Ne contient pas des substances qui répondent aux critères PBT/vPvB.

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

- 3.1 SUBSTANCES:
Non applicable (mélange).

- 3.2 MÉLANGES:
Ce produit-ci est un mélange.
Description chimique:
Résine époxydique (poids moléculaire moyen <700) en milieu aqueux.
COMPOSANTS DANGEREUX:
Substances qui interviennent en pourcentage supérieur à la limite d'exemption:



60 < 70 %

Résine époxydique (poids moléculaire moyen <700)

CAS: 25068-38-6, EC: 500-033-5

REACH: 01-2119456619-26

Indice nr: 603-074-00-8

CLP: Attention: Skin Irrit. 2:H315 | Eye Irrit. 2:H319 | Skin Sens. 1:H317 | Aquatic Chronic 2:H411

< REACH / CLP00



5 < 10 %

Néodécanoate de 2,3-époxypropyle

CAS: 26761-45-5, EC: 247-979-2

REACH: 01-2119431597-33

Autoclassé

CLP: Attention: Skin Sens. 1:H317 | Muta. 2:H341o | Aquatic Chronic 2:H411

< REACH



1 < 2 %

Nonylphénol éthoxylé

CAS: 9016-45-9, EC: 500-024-6

Autoclassé

CLP: Danger: Acute Tox. (oral) 4:H302 | Skin Irrit. 2:H315 | Eye Dam. 1:H318 | Aquatic Chronic 2:H411

Impuretés:

Ne contient pas d'autres composants ou impuretés qui pourraient influencer dans la classification du produit.

Adjuvants de stabilisation:

Aucun

Référence à d'autres sections:

Pour plus d'informations sur composants dangereux, voir rubriques 8, 11, 12 et 16.

SUBSTANCES EXTRÊMEMENT PRÉOCCUPANTES (SVHC):

* Liste mise à jour par l'ECHA sur 16/07/2019.

Substances SVHC soumises à autorisation, y compris dans l'annexe XIV du Règlement (CE) nr. 1907/2006:

Aucune

Substances SVHC candidates à inclure dans l'annexe XIV du Règlement (CE) nr. 1907/2006:

Nonylphénol éthoxylé, Niveau de préoccupation équivalent ayant des effets graves probables sur l'environnement (Article 57f), Décision: ED/169/2012. 4-nonylphénol, ramifié et linéaire, éthoxylé [substances à chaîne alkyle linéaire et/ou ramifiée ayant un nombre de carbone de 9 liés de manière covalente en position 4 au phénol, éthoxylé, couvrant UVCB- et des substances bien définies, polymères et hom

SUBSTANCES PERSISTANTES, BIOACCUMULABLES ET TOXIQUES (PBT), OU TRÈS PERSISTANTES ET TRÈS BIOACCUMULABLES (vPvB):

Ne contient pas des substances qui répondent aux critères PBT/vPvB.



CLP_ENDUREC. ACQUAPOX_PINTURA EPOXI
Code: 12129



SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1 DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS:



Les symptômes peuvent apparaître après l'exposition, de sorte qu'en cas d'une exposition directe au produit, en cas de doute, ou si les symptômes persistent, appeler un médecin. Ne jamais rien donner à boire au sujet inconscient. Les secouristes doivent faire attention à se protéger lui-mêmes et utiliser les moyens de protection individuelles recommandés s'il y a une possibilité d'exposition. Lors des premiers secours utiliser des gants protecteurs.

Route d'exposition	Symptômes et effets, aigus et différés	Description des premiers secours
<u>Inhalation:</u>	Habituellement il ne produit pas de symptômes.	Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener en plein air. Si la respiration est irrégulière ou en cas d'arrêt respiratoire, respiration artificielle. Une victime inconsciente doit être placée en position latérale de sécurité (PLS). Maintenir la victime couverte avec une couverture et appeler un médecin.
<u>Peau:</u> 	Le contact avec la peau produit rougeur.	Oter immédiatement, sur place, les vêtements souillés. Laver soigneusement et abondamment les zones affectées avec de l'eau froide ou tiède savonneuse, ou bien avec un autre produit approprié pour le nettoyage de la peau. Ne pas utiliser de solvants. En cas de rougeur de la peau ou éruptions cutanées, appeler immédiatement un médecin.
<u>Yeux:</u> 	Le contact avec les yeux cause rougeur et douleur.	Enlever les verres de contact. Rincer à l'eau immédiat et abondant pendant 15 minutes au moins, tout en maintenant les paupières écartées, jusqu'à ce que l'irritation soit descendue. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.
<u>Ingestion:</u> 	Par ingestion, peut causer des irritations dans la bouche, gorge et oesophage.	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne pas tenter de faire vomir; dû au risque d'aspiration. Mettre en position demi-assise et laisser au repos.

4.2 PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFÉRÉS:

Les principaux symptômes et effets sont indiqués dans les sections 4.1 et 11.1.

4.3 INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES:

Information pour le médecin: Le traitement doit se diriger au contrôle des symptômes et des conditions cliniques du patient.
Antidotes et contre-indications: Il n'est pas connu un antidote spécifique.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 MOYENS D'EXTINCTION:

En cas d'incendie dans l'alentour, tous les agents extincteurs sont permis.

5.2 DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE:

Lors de la combustion ou de la décomposition thermique, des produits dangereux peuvent se former: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone. L'exposition aux produits de combustion ou décomposition peut comporter des risques pour la santé.

5.3 CONSEILS AUX POMPIERS:

Équipements de protection particuliers: Selon la magnitude de l'incendie, il serait nécessaire d'utiliser des vêtements de protection contre la chaleur; appareil respiratoire isolant autonome, gants, lunettes protectrices ou masques faciaux et bottes. Si l'équipement de protection contre l'incendie n'est pas disponible ou n'est pas utilisé, combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à une distance de sécurité. La norme EN469 offre un niveau de protection de base en cas d'incidents chimiques.
Autres recommandations: Refroidir à l'eau pulvérisée les tanks, citernes ou récipients proches de la source de chaleur ou du feu. Rester du côté d'où vient le vent. Éviter les produits utilisés dans la lutte contre l'incendie, de passer aux écoulements, égouts ou aux cours d'eau.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE:

Éviter le contact direct du produit.

6.2 PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT:

Éviter la contamination d'égouts, d'eaux superficielles ou souterraines, ainsi que du sol. Au cas où de grands déversements se produiraient ou si le produit contamine des lacs, rivières ou des égouts, informer les autorités compétentes, conformément à la législation locale.

6.3 MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE:

Recueillir le déversement avec des matériaux absorbants (des sciures, terre, sable, vermiculite, terre de diatomées, etc.). Garder les restes dans un conteneur fermé.

6.4 RÉFÉRENCE À D'AUTRES SECTIONS:

Pour des informations de contact en cas d'urgence, voir la section 1.
Pour des informations pour une manipulation sans danger, voir la section 7.
Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.
Pour l'élimination des résidus, suivre les recommandations de la rubrique 13.



CLP_ENDUREC. ACQUAPOX_PINTURA EPOXI
Code: 12129



SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER:
Accomplir la législation en vigueur sur la santé et la sécurité au travail.
Recommandations générales:
Éviter tout genre de déversement ou fuite. Ne pas laisser les récipients ouverts.
Recommandations pour prévenir des risques d'incendie et d'explosion:
Le produit n'est pas susceptible de s'enflammer, déflagrer ou exploser, et ne soutient pas la réaction de combustion par la contribution de l'oxygène de l'air ambiant en quoi Il se trouve, de sorte qu'il n'est pas inclus dans le champ d'application de la Directive 94/9/CE relative aux équipements et systèmes de protection destinés à être utilisés dans des atmosphères potentiellement explosives. Ni est applicable les dispositions des exigences particulières pour les installations électriques dans des locaux à risque d'incendie ou d'explosion.
Recommandations pour prévenir des risques toxicologiques:
Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation. Après manipulation, se laver les mains avec de l'eau savonneuse. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.
Recommandations pour prévenir la contamination de l'environnement:
Produit dangereux pour l'environnement. Éviter tout déversement à l'environnement. Prêter une attention spéciale à l'eau de nettoyage. En cas de déversement accidentel, suivre les instructions de la rubrique 6.
- 7.2 CONDITIONS D'UN STOCKAGE SÛR, Y COMPRIS D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS:
Interdire la zone aux personnes non autorisées. Conserver hors de portée des enfants. Tenir éloigné des sources de chaleur. S'il en est possible, éviter l'incidence directe de radiation solaire. Pour éviter le rejet accidentel du produit après ouverture des récipients, fermer à nouveau soigneusement et placez-les en position verticale. Pour plus d'informations, voir rubrique 10.
Classe de magasin : # D'après les dispositions en vigueur.
Températures : min: 5. °C, max: 40. °C (recommandé).
Matières incompatibles:
Tenir à l'écart des d'agents oxydants et matières fortement alcalines ou acides.
Type d'emballage:
Selon réglementations en vigueur.
Quantités limites (Seveso III): Directive 2012/18/UE:
Non applicable (produit per utilisation non industrielle) .
- 7.3 UTILISATIONS FINALES PARTICULIÈRES:
Aucune recommandation particulière disponible différente à celles indiquées pour l'usage de ce produit.



CLP_ENDUREC. ACQUAPOX_PINTURA EPOXI
Code: 12129



SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 PARAMÈTRES DE CONTRÔLE:

Si un produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, peut être nécessaire la surveillance personnel, de l'atmosphère de travail ou biologique, pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser un équipement de protection respiratoire. Référence doit être faite à normes comme EN689, EN14042 et EN482 concernant les méthodes pour évaluer l'exposition par inhalation aux agents chimiques, et l'exposition aux agents chimiques et biologiques. Référence doit être aussi faite aux documents d'orientation nationaux relatifs aux méthodes pour déterminer les substances dangereuses.

LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLE) INRS 2012 (ED 984):

Non établi.

VALEURS LIMITES BIOLOGIQUES (VLB):

Non établi

NIVEAU DÉRIVÉ SANS EFFET (DNEL):

Le niveau dérivé sans effet (DNEL) est un niveau d'exposition qui est considéré comme sûr, dérivée de données toxicologiques selon directives spécifiques inclus dans REACH. Les valeurs DNEL peuvent dériver d'un limite d'exposition professionnel (VLE) pour le même produit chimique. Les valeurs VLE peuvent être recommandées pour une déterminée entreprise, un organisme de réglementation du gouvernement ou d'une organisation d'experts. Bien que sont considérées aussi comme protecteurs de la santé, les valeurs VLE sont dérivés par un procédé différent de REACH.

Niveau dérivé sans effet, travailleurs:

- Effets systémiques, aiguë et chroniques:

Résine époxydique (poids moléculaire moyen <700)

Néodécanoate de 2,3-époxypropyle

DNEL Inhalation

mg/m3

12.3 (a) 12.3 (c)

- (a) 1.97 (c)

DNEL Cutanée

mg/kg bw/d

8.33 (a) 8.33 (c)

- (a) 1.40 (c)

DNEL Oral

mg/kg bw/d

- (a) - (c)

- (a) - (c)

Niveau dérivé sans effet, travailleurs:

- Effets locaux, aiguë et chroniques:

Résine époxydique (poids moléculaire moyen <700)

Néodécanoate de 2,3-époxypropyle

DNEL Inhalation

mg/m3

- (a) - (c)

- (a) - (c)

DNEL Cutanée

mg/cm2

- (a) - (c)

- (a) - (c)

DNEL Yeux

mg/cm2

- (a) - (c)

- (a) - (c)

Niveau dérivé sans effet, population générale:

- Effets systémiques, aiguë et chroniques:

Résine époxydique (poids moléculaire moyen <700)

Néodécanoate de 2,3-époxypropyle

DNEL Inhalation

mg/m3

- (a) - (c)

- (a) 1.00 (c)

DNEL Cutanée

mg/kg bw/d

3.57 (a) 3.57 (c)

- (a) 0.700 (c)

DNEL Oral

mg/kg bw/d

0.750 (a) 0.750 (c)

- (a) 1.10 (c)

Niveau dérivé sans effet, population générale:

- Effets locaux, aiguë et chroniques:

Résine époxydique (poids moléculaire moyen <700)

Néodécanoate de 2,3-époxypropyle

DNEL Inhalation

mg/m3

- (a) - (c)

- (a) - (c)

DNEL Cutanée

mg/cm2

- (a) - (c)

- (a) - (c)

DNEL Yeux

mg/cm2

- (a) - (c)

- (a) - (c)

(a) - Aiguë, exposition à court terme, (c) - Chronique, exposition prolongée ou répétée.

(-) - DNEL non disponible (pas de données d'enregistrement REACH).



CLP_ENDUREC. ACQUAPOX_PINTURA EPOXI
Code: 12129



CONCENTRATION PRÉVISIBLE SANS EFFET (PNEC):

Concentration prévisible sans effet, organismes aquatiques:

- Eau douce, marin et déversements intermittents:
Résine époxydique (poids moléculaire moyen <700)
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle

PNEC Eau douce

mg/l
0.00600
0.00120

PNEC Marin

mg/l
0.000600
0.000120

PNEC Intermittent

mg/l
0.0180
0.0120

- Usines traitement des eaux usées (STP) et sédiments dans l'eau douce et marine:

Résine époxydique (poids moléculaire moyen <700)
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle

PNEC STP

mg/l
10.0
50.0

PNEC Sédiments

mg/kg dw/d
0.996
a/r

PNEC Sédiments

mg/kg dw/d
0.0996
a/r

Concentration prévisible sans effet, organismes terrestres:

- Air, sol et effets pour des prédateurs et pour l'homme:
Résine époxydique (poids moléculaire moyen <700)
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle

PNEC Air

mg/m3
-
s/r

PNEC Sol

mg/kg dw/d
0.196
a/r

PNEC Oral

mg/kg dw/d
11.0
n/b

(-) - PNEC non disponible (pas de données d'enregistrement REACH).

s/r - PNEC non dérivé (pas de risque identifié).

a/r - PNEC non dérivé (risque élevé).

n/b - PNEC non dérivé (pas de potentiel de bioaccumulation).

8.2

CONTRÔLES D'EXPOSITION:

MESURES D'ORDRE TECHNIQUE:



Veiller à une ventilation adéquate. Pour cela, il faut réaliser une bonne ventilation locale et disposer d'un bon système d'extraction générale.

Protection respiratoire: Éviter l'inhalation du produit.

Protection des yeux et du visage: On recommande disposer de robinets ou fontaines avec de l'eau propre dans les alentours de la zone d'utilisation.

Protection des mains et de la peau: On recommande disposer de robinets ou fontaines avec de l'eau propre dans les alentours de la zone d'utilisation. L'utilisation de crèmes protectrices peut aider à protéger les zones exposées de la peau. Des crèmes protectrices ne devront pas être appliquées après l'exposition.

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION PROFESSIONNELLE: Règlement (UE) nr 2016/425:

Comme mesure de prévention générale sur la santé et la sécurité dans l'ambiant de travail, on recommande l'utilisation d'équipements de protection individuelle (EPI) basiques, avec la correspondant marquage CE. Pour plus d'informations sur les équipements de protection individuelle (stockage, l'utilisation, le nettoyage, l'entretien, le type et les caractéristiques du EPI, la classe de protection, le marquage, la catégorie, la norme CEN, etc.), vous devriez consulter les brochures informatifs fournis par les fabricants des EPI.

Masque:



Masque avec des filtres pour gaz et vapeurs (EN14387). Classe 1: capacité basse jusqu'à 1000 ppm, Classe 2: capacité moyenne jusqu'à 5000 ppm, Classe 3: capacité haute jusqu'à 10000 ppm. Pour obtenir un niveau de protection adéquate, la classe du filtre doit être choisie en fonction du type et la concentration des agents contaminants présents, selon les spécifications du fabricant des filtres.

Lunettes:



Lunettes de sécurité avec des protections latérales adéquate (EN166). Nettoyer tous les jours et désinfecter à intervalles régulières conformément aux instructions du fabricant.

Écran facial:

Non.

Gants:



Gants résistants aux produits chimiques (EN374). Lors des contacts fréquents ou prolongés, on recommande utiliser des gants avec une protection de niveau 5 ou supérieure, avec un temps de pénétration >240 min. Quand seulement s'attend à un contact de courte durée, on recommande utiliser des gants avec une protection de niveau 2 ou supérieure, avec un temps de pénétration >30 min. Le temps de pénétration des gants sélectionnés doit être en accord avec la période d'utilisation prétendue. Il y a plusieurs facteurs (par exemple, la température), qui font que dans la pratique la période d'utilisation des gants protecteurs résistants aux produits chimiques est nettement inférieure à celle qui est établie dans la norme EN374. En raison de la grande variété de circonstances et possibilités, nous devons tenir compte du manuel d'instructions des fabricants de gants. Utiliser la technique correcte d'enlever les gants (sans toucher la surface extérieure du gant) pour éviter le contact de ce produit avec la peau. Les gants doivent être remplacés immédiatement si des indices de dégradation sont observés.

Bottes:

Non.

Tablier:

Non.

Combinaison:

Conseillable.

Risques thermiques:

Non applicable (le produit est manipulé à la température ambiante).

CONTRÔLES D'EXPOSITION LIÉS À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT:

Éviter tout déversement à l'environnement.

Déversements sur le sol: Éviter l'infiltration dans les sols.

Déversement dans l'eau: Toxique pour les organismes aquatiques. Peut provoquer à long terme des effets négatifs à l'environnement aquatique. Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

- Loi de gestion de l'eau: Ce produit contient les substances suivantes figurant dans la liste des substances prioritaires dans le domaine de la politique de l'eau, selon la Directive 2000/60/CE~2013/39/UE: Nonilfenol (nonilfenoles) (identificado como sustancia peligrosa prioritaria).

Émissions atmosphériques: Non applicable.



CLP_ENDUREC. ACQUAPOX_PINTURA EPOXI
Code: 12129



SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1	<u>INFORMATION SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES :</u> <u>Aspect</u> - État physique : Liquide. - Couleur : Incolore. - Odeur : Caractéristique - Sauf olfactif : Non disponible (mélange). <u>Valeur pH</u> - pH : 8. à 20°C <u>Changement d'état</u> - Point de fusion : Non disponible - Point initial d'ébullition : Non disponible <u>Densité</u> - Densité de vapeur : Non disponible - Densité relative : 1.093* à 20/4°C Relative eau <u>Stabilité</u> - Température décomposition : > 200* °C <u>Viscosité:</u> - Viscosité dynamique : 1790. cps 20°C - Viscosité cinématique : 560. mm2/s à 40°C - Viscosité dynamique : 18. ± 3. Poise 20°C <u>Volatilité:</u> - Taux d'évaporation : Non disponible (manque de données). - Tension de vapeur : Non disponible <u>Solubilité(s)</u> - Solubilité dans l'eau : Immiscible - Liposolubilité : Non disponible (mélange non testé). - Coefficient de partage: n-octanol/eau : Non applicable (mélange). <u>Inflammabilité:</u> - Point d'éclair : Ininflammable - Température auto-inflammation : Non applicable (il maintient pas la combustion). <u>Propriétés explosives:</u> Non disponible. <u>Propriétés comburantes:</u> Non classé comme produit comburant. *Valeurs estimés sur la base des substances qui composent le mélange.
-----	---

9.2	<u>AUTRES INFORMATIONS:</u> - Non volatiles : 71.6 % Volume Les valeurs indiquées ne coïncident pas toujours avec les spécifications du produit. Les données pour les spécifications du produit peuvent être trouvées dans la fiche technique correspondante. Pour plus d'informations sur des propriétés physiques et chimiques relatives à la santé et à l'environnement, voir rubriques 7 et 12.
-----	---

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1	<u>RÉACTIVITÉ:</u> <u>Corrosion pour les métaux:</u> Il n'est pas corrosif pour les métaux. <u>Propriétés pyrophoriques:</u> Il n'est pas pyrophorique.
10.2	<u>STABILITÉ CHIMIQUE:</u> Stable dans les conditions de stockage et d'emploi recommandées.
10.3	<u>POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES:</u> Possible réaction dangereuse avec agents oxydants, acides, matières basiques, amines.
10.4	<u>CONDITIONS À ÉVITER:</u> <u>Chaleur:</u> Tenir éloigné des sources de chaleur <u>Lumière:</u> S'il en est possible, éviter l'incidence directe de radiation solaire. <u>Air:</u> Le produit n'est pas affecté par l'exposition à l'air, mais il est recommandé ne pas laisser des récipients ouverts. <u>Pression:</u> Irrélevant. <u>Chocs:</u> Le produit n'est pas sensible aux chocs, mais comme recommandation de type général: il faut éviter les coups et une manipulation brusque, pour éviter des déformations et la rupture de l'emballage, en particulier lorsque le produit est manipulé en grandes quantités et pendant les opérations de chargement et de déchargement.
10.5	<u>MATIÈRES INCOMPATIBLES:</u> Tenir à l'écart des agents oxydants et matières fortement alcalines ou acides.
10.6	<u>PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:</u> Lors de décomposition thermique, des produits dangereux peuvent se former: monoxyde de carbone.



CLP_ENDUREC. ACQUAPOX_PINTURA EPOXI
Code: 12129



SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune donnée toxicologique sur la préparation elle-même n'est disponible. La classification toxicologique de cette mélange a été faite moyennant la méthode de calcul conventionnelle du Règlement (UE) n° 1272/2008~2018/1480 (CLP).

11.1 INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES :TOXICITÉ AIGUË:Dosages et concentrations létales

de composants individuels :

Résine époxydique (poids moléculaire moyen <700)

Néodécanoate de 2,3-époxypropyle

Nonylphénol éthoxylé

DL50 (OECD 401)

mg/kg bw oral

11400. Rat

9600. Rat

> 500. Rat

DL50 (OECD 402)

mg/kg bw cutanée

> 2000. Lapin

3800. Lapin

> 2000. Lapin

CL50 (OECD 403)

mg/m3.4h inhalation

> 250. Rat

Estimations de la toxicité aiguë (ATE)

de composants individuels :

Nonylphénol éthoxylé

ATE

mg/kg bw oral

> 500.

ATE

mg/kg bw cutanée

-

ATE

mg/m3.4h inhalation

-

(*) - Estimation ponctuelle de la toxicité aiguë correspondant à la catégorie de classification (voir GHS/CLP Table 3.1.2). Ces valeurs sont utilisées pour calculer l'ATE dans le but de classer un mélange à partir de ses composants et ne représentent pas les résultats de tests.

(-) - Les composants dont on suppose qu'ils ne présentent aucune toxicité aiguë au seuil supérieur de la catégorie 4 pour la voie d'exposition correspondante sont ignorés.

Dose sans effet observé

Non disponible

Dose minimale avec effet observé

Non disponible

INFORMATION SUR LES VOIES D'EXPOSITION PROBABLES: Toxicité aiguë:

Routes d'exposition	Toxicité aiguë	Cat.	Principaux effets, aigus et/ou retardés	Critère
<u>Inhalation:</u> Non classé	ATE > 20000 mg/m3	-	Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë par inhalation (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	GHS/CLP 3.1.3.6.
<u>Cutanée:</u> Non classé	ATE > 2000 mg/kg bw	-	Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë par contact cutané (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	GHS/CLP 3.1.3.6.
<u>Oculaire:</u> Non classé	Non disponible	-	Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë par contact oculaire (manque de données).	GHS/CLP 1.2.5.
<u>Ingestion:</u> Non classé	ATE > 2000 mg/kg bw	-	Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë par ingestion (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	GHS/CLP 3.1.3.6.

GHS/CLP 3.1.3.6: Classification de mélanges à partir des composants (formule d'additivité).

CORROSIVITÉ / IRRITATION / SENSIBILISATION :

Classe de danger	Organes cibles	Cat.	Principaux effets, aigus et/ou retardés	Critère
<u>Corrosivité/irritation respiratoire:</u> Non classé	-	-	Il n'est pas classé comme un produit corrosif ou irritant par inhalation (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	GHS/CLP 1.2.6. 3.8.3.4.
<u>Corrosivité/irritation cutanée:</u> 	Peau 	Cat.2	IRRITANT: Provoque une irritation cutanée.	GHS/CLP 3.2.3.3.
<u>Lésions/irritation oculaire graves:</u> 	Yeux 	Cat.2	IRRITANT: Provoque une sévère irritation des yeux.	GHS/CLP 3.3.3.3.
<u>Sensibilisation respiratoire:</u> Non classé	-	-	Il n'est pas classé comme un produit sensibilisant par inhalation (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	GHS/CLP 3.4.3.3.
<u>Sensibilisation cutanée:</u> 	Peau 	Cat.1	SENSIBILISANT: Peut provoquer une allergie cutanée.	GHS/CLP 3.4.3.3.

GHS/CLP 3.2.3.3: Classification de mélanges lorsqu'il existe des données sur les composants ou sur certains d'entre eux.

GHS/CLP 3.3.3.3: Classification de mélanges lorsqu'il existe des données sur les composants ou sur certains d'entre eux.

GHS/CLP 3.4.3.3: Classification de mélanges lorsqu'il existe des données sur les composants ou sur certains d'entre eux.

DANGER PAR ASPIRATION:

Classe de danger	Organes cibles	Cat.	Principaux effets, aigus et/ou retardés	Critère
<u>Danger par aspiration:</u> Non classé	-	-	Il n'est pas classé comme un produit dangereux par aspiration (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	GHS/CLP 3.10.3.3.

GHS/CLP 3.10.3.3: Classification de mélanges lorsqu'il existe des données sur les composants ou sur certains d'entre eux.



CLP_ENDUREC. ACQUAPOX_PINTURA EPOXI
Code: 12129



TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES (STOT): Exposition unique (SE) et/ou Exposition répétée (RE):

Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité spécifique pour certains organes cibles (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).

EFFETS CMR:

Effets cancérogènes: N'est pas considéré comme un produit cancérogène.

Génotoxicité:

Cette préparation contient les suivantes substances qui peuvent avoir des effets mutagènes:

Néodécanoate de 2,3-époxypropyle (cat.2)

Toxicité pour la reproduction: N'est pas perjudiciable pour la fertilité. N'est pas perjudiciable pour le développement du fœtus.

Effets via l'allaitement: Il n'est pas classé comme un produit nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

EFFETS DIFFÉRÉS ET IMMÉDIATS, ET EFFETS CHRONIQUES D'UNE EXPOSITION DE COURTE ET DE LONGUE DURÉE:

Routes d'exposition: Non disponible.

Exposition à court terme: *# Ce produit peut être un sensibilisant de la peau. Il peut aussi être un irritant pour la peau et un contact prolongé peut augmenter cet effet.*

Exposition prolongée ou répétée: Non disponible.

EFFETS INTERACTIFS:

Non disponible.

INFORMATIONS SUR LA TOXICOCINÉTIQUE, MÉTABOLISME ET DISTRIBUTION:

Absorption percutanée: Non disponible.

Toxicocinétique basique: Non disponible.

AUTRES INFORMATIONS:

Contient des diluants réactifs à base des composés époxydiques, qui ont une action irritante modérée à sévère sur les yeux, les muqueuses et la peau; ce sont aussi des sensibilisants puissants. Des contacts répétés avec la peau peuvent conduire à une irritation et une hypersensibilisation, éventuellement en combinaison avec d'autres composés époxydiques. Une pénétration dans l'organisme par ingestion a montré des effets sur le système nerveux des animaux dans certains cas. Cependant un contact avec la peau ou par inhalation n'a pas causé le même effet chez l'animal. Une exposition prolongée à de grande concentration peut provoquer des effets sur les organes comme le foie et les reins.

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucune donnée éco-toxicologique sur la préparation elle-même n'est disponible. La classification écotoxicologique de cette mélange a été faite moyennant la méthode de calcul conventionnelle du Règlement (UE) n° 1272/2008~2018/1480 (CLP).

12.1

TOXICITÉ:

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique de composants individuels :

Résine époxydique (poids moléculaire moyen <700)

Néodécanoate de 2,3-époxypropyle

Nonylphénol éthoxylé

CL50 (OECD 203)

mg/l-96heures

> 1.5 Poissons

> 5.0 Poissons

> 7.9 Poissons

CE50 (OECD 202)

mg/l-48heures

> 1.7 Daphnie

> 4.8 Daphnie

> 14. Daphnie

CE50 (OECD 201)

mg/l-72heures

> 9.4 Algues

> 3.5 Algues

Concentration sans effet observé

Résine époxydique (poids moléculaire moyen <700)

NOEC (OECD 210)

mg/l-28jours

NOEC (OECD 211)

mg/l-21jours

0.30 Daphnie

NOEC (OECD 201)

mg/l-72heures

Concentration minimale avec effet observé

Non disponible

ÉVALUATION DE LA TOXICITÉ AQUATIQUE:

Toxicité aquatique

Cat.

Principaux dangers pour l'environnement aquatique

Critère

Toxicité aquatique aiguë:

Non classé

-

Il n'est pas classé comme produit dangereux avec une toxicité aiguë pour les organismes aquatiques (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).

GHS/CLP 4.1.3.5.5.3.

Toxicité aquatique chronique:



Cat.2

TOXIQUE: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

GHS/CLP 4.1.3.5.5.4.

CLP 4.1.3.5.5.3: Classification des mélanges en fonction de leur toxicité aiguë par la somme des composants classés.

CLP 4.1.3.5.5.4: Classification des mélanges en fonction de leur toxicité chronique (à long terme) par la somme des composants classés.

12.2

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ:

Non disponible.

Biodegradation aérobie de composants individuels :

Résine époxydique (poids moléculaire moyen <700)

Néodécanoate de 2,3-époxypropyle

Nonylphénol éthoxylé

DQO

mgO2/g

2180.

%DBO/DQO

5 jours 14 jours 28 jours

1.

8.

Biodegradabilité

Non facile

Non facile

Non facile

Note: Les données de biodégradabilité correspondent à une moyenne de données provenant de diverses sources bibliographiques.

12.3

POTENTIEL DE BIOACCUMULATION:

Non disponible.

Bioaccumulation de composants individuels :

Résine époxydique (poids moléculaire moyen <700)

Néodécanoate de 2,3-époxypropyle

Nonylphénol éthoxylé

log Pow

3.24

4.40

4.48

BCF

L/kg

31. (calculée)

134. (calculée)

9.8 (calculée)

Potentiel

Non disponible

Non disponible

Non disponible



CLP_ENDUREC. ACQUAPOX_PINTURA EPOXI
Code: 12129



12.4

MOBILITÉ DANS LE SOL:

Non disponible.

Movilité

de composants individuels :

Résine époxydique (poids moléculaire moyen <700)

Néodécanoate de 2,3-époxypropyle

Nonylphénol éthoxylé

log K_{oc}

0.650

2.83

2.68

Constante de HenryPa·m³/mol 20°C**Potentiel**

Non disponible

Non disponible

Non disponible

12.5

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION PBT ET MPMB: Annexe XIII du Règlement (CE) nr. 1907/2006:

Ne contient pas des substances qui répondent aux critères PBT/vPvB.

12.6

AUTRES EFFETS NOCIFS:**Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone:** # Non applicable.**Potentiel de formation photochimique d'ozone:** Non disponible.**Potentiel de réchauffement climatique:** Non disponible.**Potentiel de perturbation du système endocrinien:** 4-nonylphenol, branched and linear have been identified as substances of very high concern and included in the Candidate List due to the endocrine disrupting properties which cause probable serious effects to the environment.**SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

13.1

MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS: Directive 2008/98/CE~Règlement (UE) n° 1357/2014:

Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter ou minimiser la formation de déchets. Analyser des possibles méthodes de revalorisation ou recyclage. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte de déchets. Ne pas jeter directement à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte de déchets. Se conformer aux législations, règlements et arrêtés divers en vigueur. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.

Élimination d'emballages souillés: Directive 94/62/EC~2015/720/UE, Decision 2000/532/EC~2014/955/UE:

Se conformer aux législations, règlements et arrêtés divers en vigueur. La classification des conteneurs comme déchets dangereux dépendra du degré de vidage celui-ci, étant le détenteur du déchet responsable de leur classement, en conformité avec le Chapitre 15 01 de la Décision 2000/532/CE, et son acheminement vers la destination finale appropriée. Avec les emballages contaminés il faudra adopter les mêmes mesures que pour le produit.

Procédures de neutralisation ou destruction du produit:

Décharge officiellement autorisée, en accord avec les réglementations locales.



CLP_ENDUREC. ACQUAPOX_PINTURA EPOXI
Code: 12129



SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

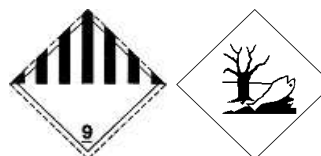
14.1 NUMÉRO ONU: 3082

14.2 NOM D'EXPÉDITION DES NATIONS UNIES:
MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient résine époxydique (poids moléculaire moyen <70

14.3 CLASSE(S) DE DANGER POUR LE TRANSPORT:

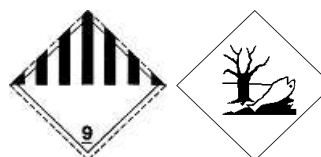
Transport par route (ADR 2019) et
Transport par chemin de fer (RID 2019):

- Classe: 9
- Groupe d'emballage: III
- Code de classification: M6
- Code de restriction en tunnels: (-)
- Catégorie de transport: 3, max. ADR 1.1.3.6. 1000 L
- Quantités limitées: 5 L (voir exemptions totales ADR 3.4)
- Document pour le transport: Fiche de route.
- Consignes écrites: ADR 5.4.3.4



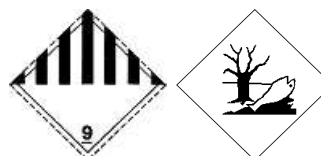
Transport voie maritime (IMDG 38-16):

- Classe: 9
- Groupe d'emballage: III
- Fiche de Sécurité (FS): F-A, S-F
- Guide soins médicaux d'urgence: -
- Polluant marin: Oui.
- Document pour le transport: Connaissance d'embarquement.



Transport voie aérienne (ICAO/IATA 2018):

- Classe: 9
- Groupe d'emballage: III
- Document pour le transport: Lettre de transport aérien.



Transport par voies de navigation intérieures (ADN):
Non disponible.

14.4 GROUPE D'EMBALLAGE:

Voir la section 14.3

14.5 DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT:

Classé comme dangereux pour l'environnement.

14.6 PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE PAR L'UTILISATEUR:

S'assurer que les personnes transportant le produit savent quoi faire en cas d'accident ou de déversement. Toujours transporter dans des récipients fermés qui sont en position verticale et sûre.

14.7 TRANSPORT EN VRAC CONFORMÉMENT À L'ANNEXE II DE LA CONVENTION MARPOL 73/78 ET AU REVUEIL IBC:

Non applicable.

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 RÉGLEMENTATIONS/LÉGISLATION PARTICULIÈRES LE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT:

Les réglementations applicables à ce produit en général sont énumérées tout au long de cette fiche de données de sécurité.

Restrictions à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation: Voir la section 1.2

Avertissement tactile de danger: Si le produit est destiné au public en général, il est obligatoire un signal tactile de danger. Les prescriptions techniques concernant les dispositifs permettant la détection des dangers au toucher doivent être conformes à la norme EN ISO 11683, relative aux 'Emballages - Indications tactiles de danger - Exigences.'

Protection de sécurité par des enfants: Non applicable (les critères de classification ne sont pas remplis).

AUTRES LÉGISLATIONS:

Contrôle des risques inhérents aux accidents graves (Seveso III): Voir la section 7.2

Autres législations locales:

Le destinataire doit vérifier l'existence éventuelle de réglementations locales applicables au produit chimique.

15.2 ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE:

Pour cette mélange n'a pas été fait une évaluation de la sécurité chimique.

CLP_ENDUREC. ACQUAPOX_PINTURA EPOXI
Code: 12129

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

TEXTE DES PHRASES ET NOTES DONT LE NUMÉRO FIGURE À LA RUBRIQUE 2 ET/OU 3:Mentions de danger en accord le Règlement (UE) n° 1272/2008~2018/1480 (CLP), Annexe III:

H302 Nocif en cas d'ingestion. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H341o Susceptible d'induire des anomalies génétiques par ingestion.

ÉVALUATION DES INFORMATIONS SUR LE DANGER DES MÉLANGES: Voir les sections 9.1, 11.1 et 12.1.CONSEILS RELATIFS À TOUTE FORMATION:

Il est recommandé pour tout le personnel qui va manipuler ce produit effectuer une formation basique en matière de prévention des risques professionnels, afin de faciliter la compréhension et l'interprétation des fiches de données de sécurité et l'étiquetage des produits.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET SOURCES DE DONNÉES:

- European Chemicals Agency: ECHA, <http://echa.europa.eu/>
- EUR-Lex L'accès au droit de l'Union européenne, <http://eur-lex.europa.eu/>
- Accord européen concernant le transport des marchandises dangereuses par route, (ADR 2019).
- International Maritime Dangerous Goods Code IMDG including Amendment 38-16 (IMO, 2016).

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES:

Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être utilisés (mais pas nécessairement utilisés) dans cette fiche de données de sécurité:

- REACH: Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques.
- GHS: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
- CLP: Classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.
- EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.
- ELINCS: Liste européenne des substances chimiques notifiées.
- CAS: Service américain d'enregistrement des produits chimiques.
- UVCB: Substances de composition variable ou inconnue, des produits de réaction complexe ou des matériaux biologiques.
- SVHC: Substances extrêmement préoccupantes.
- PBT: Substances persistantes, bioaccumulables et toxiques.
- mPmB: Substances très persistantes et très bioaccumulables.
- DNEL: Niveau dérivé sans effet (REACH).
- PNEC: Concentration prévisible sans effet (REACH).
- LD50: Dose létale, 50 pour cent.
- LC50: Concentration létale, 50 pour cent.
- ONU: Organisation des Nations Unies.
- ADR: Accord européen sur le transport des marchandises Dangereuses par Route.
- RID: Réglementations relatives au transport international de marchandises dangereuses.
- IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
- IATA: Association du Transport aérien international.
- ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale.

LÉGISLATIONS SUR FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ:

Fiche de Données de Sécurité selon l'Article 31 du Règlement (CE) nr 1907/2006 (REACH) et l'annexe du Règlement (UE) nr 2015/830.

HISTOIRE:Révision:

Version: 3 28/12/2017
Version: 4 30/09/2019

Modifications en ce qui concerne la Fiche de données de sécurité précédente:

Les possibles changements législatifs, contextuelles, numériques, méthodologiques et normatifs en ce qui concerne la version précédente sont mis en évidence dans cette Fiche de données de sécurité par une marque # en couleur rouge et en italique.